



L'ENQUÊTE
DÉPLACEMENTS
DE L'AIRE
MÉTROPOLITAINE
LYONNAISE

sytral.fr

VOUS
ALLEZ OÙ
COMME ÇA
?

DOSSIER DE PRESSE - SEPTEMBRE 2014

**Un enjeu essentiel
pour la mobilité de demain**

CONTACTS PRESSE

SYTRAL | Olivia Dufour | Tél. : 04 72 84 58 28 - 06 74 35 39 61 | dufour@sytral.fr
Communiquiez | Pauline Cellier | Tél. : 04 72 69 08 20 | p.cellier@communiquiez.fr

SOMMAIRE

1. UN OUTIL INDISPENSABLE POUR DESSINER LA MOBILITÉ DE DEMAIN	p.3
Les objectifs	
Les enjeux	
2. L'ENQUÊTE DÉPLACEMENTS DE L'AIRE MÉTROPOLITAINE LYONNAISE : MODE D'EMPLOI	p.5
Le périmètre de l'enquête	
La méthodologie	
Les résultats de l'enquête	
Le coût de l'enquête	
3. UNE DÉMARCHE PARTENARIALE	p.13
4. LA COMMUNICATION AUTOUR DE L'ENQUÊTE	p.15
5. LE CALENDRIER ET LES CHIFFRES CLÉS	p.16
6. UNE NOUVELLE MOBILITÉ EST EN MARCHÉ	p.17
Chiffres clés et enseignements de la dernière enquête	
Les principales évolutions récentes à l'échelle locale	
Le contexte national des déplacements en 2013	
ANNEXES	p.20



L'ENQUÊTE EN BREF

...

- > 18 mois
 - Phase de repérage : été 2014
 - Phase de collecte : du 7 octobre 2014 au 7 avril 2015
 - Résultats : fin d'année 2015
- > 569 communes
- > 2,3 millions d'habitants
- > Plus de 27 000 personnes interrogées âgées de 5 ans et plus
- > 15 partenaires

1. UN OUTIL INDISPENSABLE POUR DESSINER LA MOBILITÉ DE DEMAIN

Tous les 10 ans environ, les collectivités se mobilisent pour recenser les habitudes de déplacement de la population. Une enquête particulièrement dense et complexe est menée pour mesurer les évolutions et estimer l'impact des actions mises en œuvre afin d'organiser le futur système de déplacements des territoires : circulation routière, stationnement, transports collectifs, deux roues, marche à pied, etc.

La dernière étude, appelée Enquête Ménages Déplacements (EMD) a été réalisée en 2006. Mais avec l'évolution des modes de vie, le développement des réseaux de transport collectif et la création de nombreuses grandes infrastructures, une partie des données mérite d'être actualisée.

L'Enquête déplacements de l'aire métropolitaine lyonnaise menée par le SYTRAL et ses 14 partenaires est en préparation depuis juin 2014. 18 mois seront nécessaires pour mener les différentes étapes de l'enquête : la préparation, la collecte des données et la restitution des résultats.

Véritable photographie des déplacements, l'Enquête est réalisée auprès de plus de 27 000 personnes dans 569 communes.

En dressant cet état des lieux à travers l'analyse des pratiques de déplacements des habitants, les résultats permettront de dessiner la mobilité de demain en orientant **les choix de développement des réseaux de transports collectifs et en aidant la planification des grandes infrastructures routières, en adéquation avec les modes de vie actuels.**

LES OBJECTIFS

- **Connaître les pratiques de déplacements des habitants**, à une échelle adaptée à leur fonctionnement quotidien : les personnes sans voiture, le stationnement résidentiel, les déplacements des collégiens, des lycéens, des étudiants, des seniors, des actifs et non actifs, les flux de déplacements motorisés, la répartition horaire des déplacements, etc.
- **Aider à la décision des politiques d'urbanisme, d'aménagement du territoire et de développement des transports.**
- **Évaluer les politiques publiques et mesurer les évolutions des modes de déplacements.**
- **Contribuer à la culture commune autour de la question des déplacements et disposer d'un état de référence pour mesurer les évolutions à venir.**
- **Positionner le territoire au niveau national.** Les résultats des enquêtes ménages sont répertoriés et organisés au sein d'une base de données nationale, véritable outil de suivi des tendances d'évolution de la mobilité dans l'espace et dans le temps qui permet de comparer les territoires entre eux.

LES ENJEUX

- **Améliorer les déplacements de l'aire métropolitaine lyonnaise.** Les habitants de l'aire métropolitaine lyonnaise ne se déplacent plus uniquement dans les limites institutionnelles de leur territoire. Les collectivités doivent aujourd'hui répondre à de nouveaux besoins de déplacements et organiser des transports adaptés à l'échelle des bassins de vie.
- **Répondre aux besoins de la planification pour définir les politiques de déplacements de demain.** Pour prévoir le développement de l'utilisation des transports collectifs, et planifier l'adaptation des réseaux de voirie par exemple, la connaissance des déplacements d'aujourd'hui ainsi que l'opinion des habitants sur les réseaux de transports est un préalable indispensable.

2. L'ENQUÊTE DÉPLACEMENTS DE L'AIRE MÉTROPOLITAINE LYONNAISE : MODE D'EMPLOI

LE PÉRIMÈTRE DE L'ENQUÊTE

Avec 569 communes concernées, contre 460 lors de la dernière enquête, l'Enquête déplacements de l'aire métropolitaine lyonnaise est aujourd'hui la plus importante de France (hors Île-de-France). Son périmètre a été élargi pour prendre en compte la globalité des déplacements qui ont largement dépassé les frontières administratives des communes et se font aujourd'hui à l'échelle de l'aire métropolitaine qui rassemble 2,3 millions d'habitants.

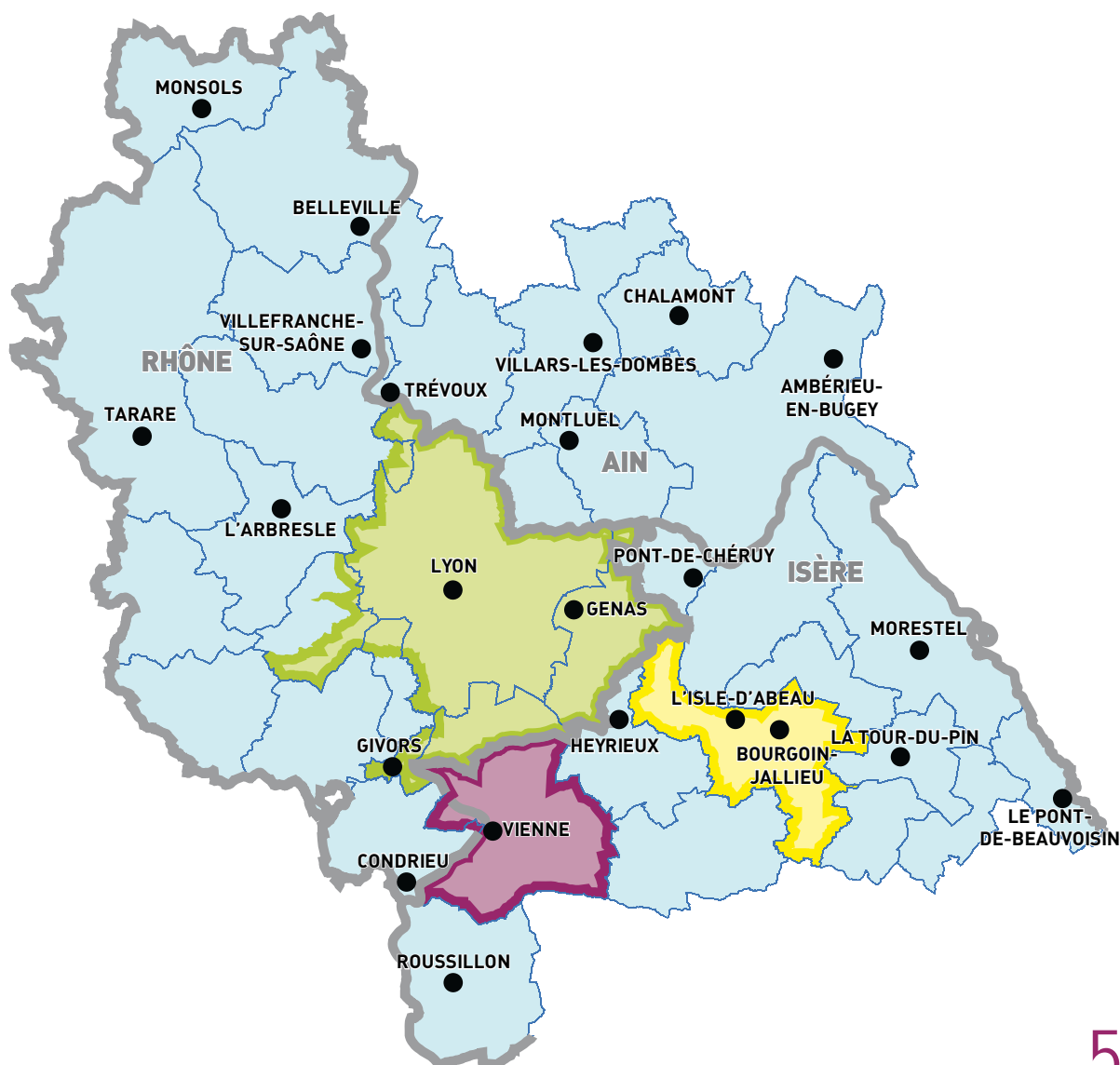
L'Enquête déplacements de l'aire métropolitaine lyonnaise englobe 3 départements : le Rhône, l'Isère et l'Ain.

Dans le Rhône, 293 communes sont concernées.

Dans l'Isère, 179 communes sont impactées.

Enfin, dans l'Ain, 97 communes sont impliquées dans cette enquête.

Périmètre de l'enquête déplacements de l'aire métropolitaine lyonnaise 2014-2015





LE CEREMA EN BREF

Créé le 1^{er} janvier 2014, le Cerema, Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, est un établissement public, qui regroupe 11 établissements, dont l'ex-Cete de Lyon et l'ex-Certu. Il répond au besoin de l'État et des collectivités territoriales de disposer d'un appui scientifique et technique renforcé, pour élaborer, mettre en œuvre et évaluer les politiques publiques de l'aménagement et du développement durables.
www.cerema.fr

LA MÉTHODOLOGIE

Pour évaluer l'effet des politiques publiques et effectuer des comparaisons, il est nécessaire d'utiliser une méthode de recueil de données qui permet d'assurer la comparabilité des résultats entre agglomérations et dans le temps. Strictement encadrée et contrôlée, la méthodologie standardisée Cerema permet d'obtenir des données fiables et objectives.

La méthodologie standard Cerema définit les principes suivants :

- **Un échantillon représentatif de la population : entre 1 et 2 % de la population** du territoire ciblé est sélectionné dans le cadre de l'enquête.
- L'enquête se fait de deux manières : **soit via des entretiens en face-à-face** au domicile des personnes, **soit par téléphone**.
- **Tous les membres du ménage, âgés de 5 ans et plus sont interrogés individuellement** lors d'entretiens réalisés à domicile. Pour les entretiens téléphoniques en revanche, les entretiens individuels se font auprès de 1 ou 2 personnes du ménage.
- **Tous les déplacements de la veille sont recensés** et précisément décrits (mode de déplacement, motif, durée, etc.)
- **Seuls les jours ouvrables sont concernés.** Les entretiens ont donc lieu du mardi au samedi. L'Enquête est suspendue pendant les vacances scolaires.
- **Tous les modes de transport sont étudiés** : marche à pied, deux-roues, transports en commun, voiture particulière, etc.



+ de **27 000**
personnes âgées de 5 ans et +

79 000
adresses tirées au sort

569
communes

L'enquête sera réalisée auprès de plus de 27 000 personnes, âgées de 5 ans et plus, dans 569 communes.

Dans le cadre de la préparation de l'enquête, 79 000 adresses ont été tirées au sort. Les habitants du territoire, sollicités pour répondre aux questions des enquêteurs seront amenés à faire part de leurs pratiques de déplacements un jour de semaine, tous modes de transport confondus.

Pour s'adapter à ce vaste territoire, la méthode utilisée pour le recueil des données a évolué par rapport à 2006. Les personnes résidant dans les agglomérations de Lyon, Vienne et Bourgoin-Jallieu seront sollicitées pour des entretiens réalisés en face-à-face, à leur domicile. Les personnes résidant sur le reste du territoire seront quant à elles, enquêtées par téléphone.



Les entretiens en face-à-face

Pour les habitants qui résident dans l'agglomération lyonnaise, et les communautés d'agglomération Porte de l'Isère et ViennAgglo, les entretiens sont réalisés en face-à-face, au domicile des personnes.

Cela concerne **123 communes et 18880 personnes âgées de 5 ans et plus**. Pour la première fois, 200 étudiants qui vivent en résidence universitaire seront également interrogés sur leurs pratiques de déplacements en plus de l'échantillon sélectionné.

LES ENTRETIENS EN FACE-À-FACE :

123

communes

18 880

personnes âgées de 5 ans et +

30

minutes

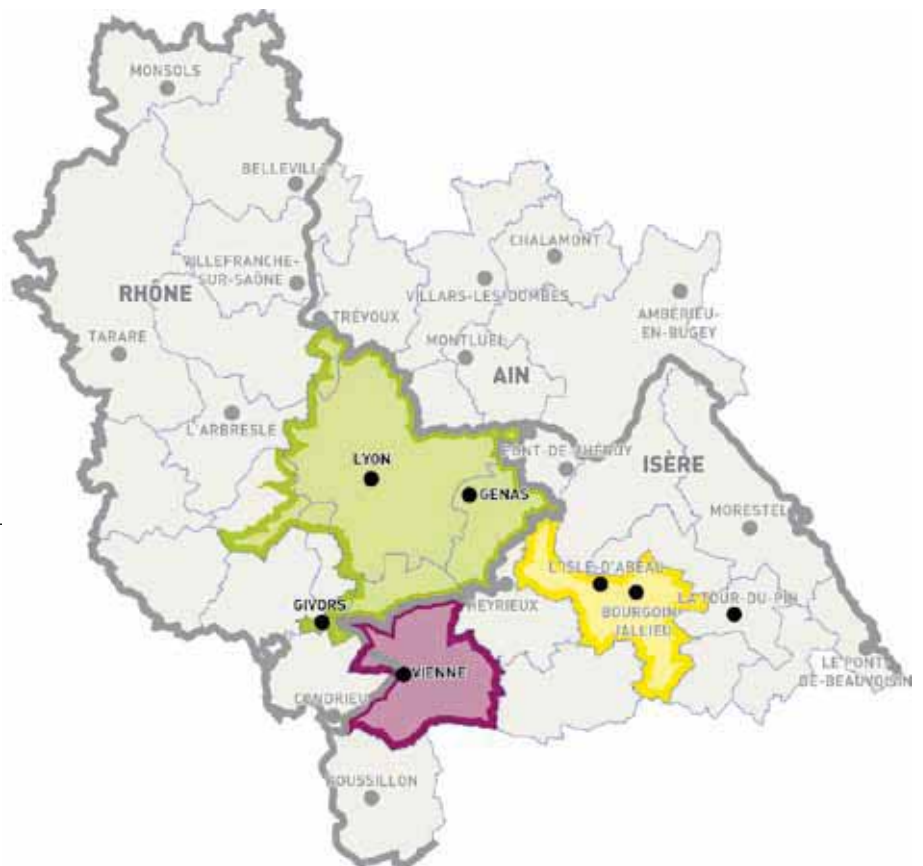
168

enquêteurs recrutés

Les entretiens en face-à-face **durent en moyenne 30 minutes** par personne. Tous les membres de la famille résidant sous le même toit doivent être présents pour répondre à l'enquête. **Tous les déplacements effectués par chacun la veille du jour de l'enquête sont recensés.**

168 agents ont été recrutés localement auprès des agences de Pôle Emploi et des missions locales. Les 15 partenaires du projet et les mairies des communes concernées par l'Enquête ont été associés à cette démarche.

Périmètre de l'enquête en face-à-face



Périmètre de l'enquête par téléphone



Les entretiens téléphoniques

LES ENTRETIENS PAR TÉLÉPHONE :

446

communes

8 320

personnes âgées de 5 ans et +

20

minutes

L'Enquête est administrée par téléphone dans la région de Monsols, au nord, jusqu'à Roussillon, au sud, puis de Tarare, à l'ouest, jusqu'à Ambérieu-en-Bugey, à l'est. Cela concerne **446 communes et 8 320 personnes âgées de 5 ans et plus**.

Les entretiens par téléphone durent en moyenne 20 minutes par personne.

À la différence des entretiens en face-à-face, seules une ou deux personnes de chaque ménage sont interrogées sur leurs déplacements effectués la veille (1 personne pour les ménages qui comptent 1 ou 2 personnes de 5 ans ou plus, 2 personnes pour les ménages de plus grande taille).

Les enquêtes téléphoniques sont réalisées depuis une plateforme d'appels située à Montrouge (92).

LES QUESTIONS TYPE

**COMBIEN DE VÉHICULES (VÉLO, VOITURE, MOTO, ETC.)
SONT À DISPOSITION DES MEMBRES DU MÉNAGE ?**

**DISPOSEZ-VOUS DU PERMIS DE CONDUIRE ? DISPOSEZ-VOUS D'UN ABONNEMENT
DE TRANSPORTS COLLECTIFS EN COURS DE VALIDITÉ ?**

**DÉCRIVEZ LE PREMIER DÉPLACEMENT QUE VOUS AVEZ EFFECTUÉ HIER :
POINTS DE DÉPART ET D'ARRIVÉE, HEURES DE DÉPART ET D'ARRIVÉE
ET MODES DE DÉPLACEMENTS UTILISÉS ?**

**AFIN D'ÉVITER LES HEURES DE POINTE SUR LES ROUTES,
IL FAUDRAIT SELON VOUS :**

- ÉLARGIR LES VOIES DE CIRCULATION,
- CRÉER DE NOUVELLES VOIES POUR LES VOITURES,
- SUPPRIMER LES VOITURES DANS CERTAINES ZONES,
- DÉVELOPPER LES OFFRES DE TRANSPORT EN COMMUN,
- POUVOIR DÉCALER LES HORAIRES DE TRAVAIL,
- DÉVELOPPER LE COVOITURAGE,
- DÉVELOPPER LE TÉLÉTRAVAIL,
- RENDRE PAYANT L'ACCÈS À LA VILLE (COMME À LONDRES),
- METTRE EN PLACE LA CIRCULATION ALTERNÉE (PLAQUES PAIRES, PLAQUES IMPAIRES),
- AUTRE...



LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

La restitution des résultats de l'Enquête déplacements de l'aire métropolitaine lyonnaise 2014-2015 est prévue en fin d'année 2015.

Les résultats obtenus permettront d'adapter les politiques à venir et serviront d'outils pour estimer la pertinence des moyens à mettre en œuvre : l'évolution des transports en commun, des cadences, l'amélioration des conditions de circulation et de stationnement, la création de pistes cyclables... mais aussi la mise en place de moyens encourageant la marche à pied (Pédibus, etc.). Les résultats de l'enquête représentent en outre, un outil d'aide à la décision pour les politiques d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

Les questions qui seront éclairées par les résultats de la nouvelle enquête déplacements *

La marche et le vélo hier ringards deviennent-ils tendance ? La promotion de la marche à pied et du vélo dépasse désormais le seul champ des politiques de déplacements. Les professionnels de la santé s'en emparent pour lutter contre les effets de la sédentarité en incitant par exemple chacun à pratiquer 30 minutes de marche active par jour. Lancé en 2005, Velo'v a fait exister le vélo dans la ville. Aujourd'hui 1 vélo sur 3 qui circule à Lyon et Villeurbanne est un Velo'v. Quelle sera la part modale de ce mode de transport qui connaît une croissance exponentielle depuis quelques années ? Le développement de l'utilisation du vélo se fait-il au détriment de la voiture, des transports collectifs ou encore de la marche à pied ?

* inspiré de la présentation effectuée lors du débat public Anneau Des Sciences par Patricia Varnaison-Revolle « Évolution de la mobilité et des comportements vis-à-vis des modes de transports » - Certu, 2013

La voiture est-elle toujours indispensable ?

La voiture a-t-elle trouvé sa juste place parmi les autres modes de déplacements dans le centre des agglomérations ? Quelles sont les marges de progrès dans les territoires moins denses ?

Possédera-t-on toujours sa propre voiture ? On observe 50 % de voitures immobiles à Grenoble, 40 % à Lyon et Villeurbanne et 30 % à Toulouse.

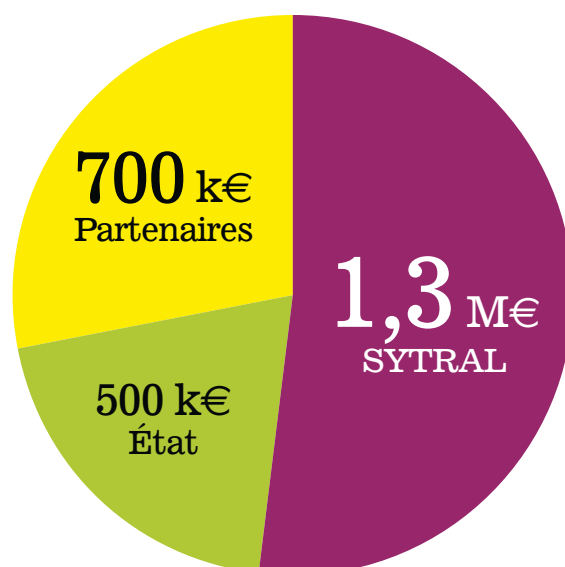
Les caractéristiques de la population évoluent aussi. Les étudiants et les seniors sont plus nombreux. La voiture ne fait plus rêver les jeunes générations tandis que les nouveaux seniors l'utilisent davantage et marchent moins qu'avant.

Les nouveaux services à la mobilité qui foisonnent ont-ils trouvé leur public (autopartage entre particuliers, covoiturage, voitures en libre service, etc.) ? Les distances de déplacements et le temps consacré à se déplacer sont-ils en croissance sous l'effet du phénomène de périurbanisation ?

Les résultats de l'Enquête déplacements alimenteront la révision du Plan de déplacements urbains (PDU) de l'agglomération lyonnaise ou le suivi des PDU de Vienn'Agglo et de la CAPI. Le nouveau PDU de l'agglomération lyonnaise devra donner un nouvel élan à la politique de déplacements en se fixant des objectifs clairs : quelle mobilité demain pour une agglomération toujours plus agréable à vivre ?

LE COÛT DE L'ENQUÊTE

Le coût global de l'Enquête déplacements de l'aire métropolitaine lyonnaise s'élève à environ **2,5 M€ HT**.



LES 15 PARTENAIRES

- le SYTRAL
 - l'État
 - la Région Rhône-Alpes
 - le Grand Lyon
 - la CAPI
 - ViennAgglo
 - le Département de l'Ain
 - le Département de l'Isère
 - le Département du Rhône
 - la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon
 - le SCOT Sepal
 - le Syndicat Mixte du Beaujolais
 - le SCOT Bugey Côtière Plaine de l'Ain
 - le SCOT Ouest Lyonnais
 - le SCOT Rives du Rhône
-

3. UNE DÉMARCHÉ PARTENARIALE

Portée par 15 entités, l'Enquête déplacements de l'aire métropolitaine lyonnaise est une démarche partenariale qui s'inscrit dans la continuité de l'Enquête Ménage Déplacements réalisée en 2006. Améliorer les déplacements de l'aire métropolitaine lyonnaise, répondre aux besoins de planification pour définir les politiques de déplacements de demain sont des enjeux partagés par chacun des territoires concernés par l'Enquête. Aussi, cette démarche partenariale permet de mutualiser les investissements pour constituer une culture commune autour de la question des déplacements, disposer d'un état de référence pour mesurer les évolutions à venir et pouvoir à l'avenir mieux coordonner les déplacements à grande échelle.

LE SYTRAL, LE MAÎTRE D'OUVRAGE

L'Enquête déplacements de l'aire métropolitaine lyonnaise est pilotée par le SYTRAL, Syndicat Mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise.

Son rôle est d'organiser la définition du périmètre, sélectionner les prestataires, veiller au respect de la méthodologie et superviser l'élaboration des questionnaires locaux.

Tout au long des différentes phases de l'enquête, et en association avec ses partenaires, le SYTRAL dirige, coordonne et supervise le travail de l'ensemble des intervenants. À l'issue de l'enquête, le SYTRAL coordonne l'exploitation des données, leur analyse et la diffusion des résultats.

Le SYTRAL est assisté dans sa mission par la Direction Territoriale Centre-Est du Cerema (ex-CETE de Lyon) et l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise.

www.sytral.fr





ALYCESOFRECO, LE BUREAU D'ÉTUDES

Fondée en 2000 à Lyon, AlyceSofreco est une société spécialisée dans le recueil de données servant de base à la réalisation d'études, notamment dans les domaines de la circulation, des transports et de l'aménagement des infrastructures des voies de communication qui s'appuie sur un réseau de plus de 3000 enquêteurs.

Pour réaliser la plus grande enquête de France (hors Île-de-France), la société AlyceSofreco est mandatée par le SYTRAL et ses partenaires.

www.alycsorefco.fr

L'AGENCE D'URBANISME

L'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise est une association de partenaires publics (statut association loi 1901) qui regroupe aujourd'hui trente-cinq partenaires : collectivités territoriales, État, syndicats mixtes, chambres consulaires, etc. Ils définissent ensemble le programme de travail et en mutualisent les résultats. La mission d'intérêt général confiée à l'Agence d'urbanisme est de contribuer, par ses travaux, à l'harmonisation des politiques publiques (article L121-3 du Code de l'urbanisme). Elle intervient dans la planification, le projet urbain et l'observation. Dans le cadre de l'enquête déplacements, l'Agence d'urbanisme a accompagné le SYTRAL et ses partenaires dans la définition du périmètre de l'enquête, du découpage pour le tirage de l'échantillon, des zones fines permettant de localiser précisément les origines et destinations des déplacements. Une fois l'enquête réalisée, elle exploitera ses résultats et contribuera à leur valorisation dans le cadre de publications.

www.urbalyon.org

4. LA COMMUNICATION AUTOUR DE L'ENQUÊTE

Le SYTRAL et ses partenaires portent une attention particulière à l'information apportée aux ménages sollicités pour répondre à l'Enquête. Une communication est mise en place pour les informer et les sensibiliser.

- > Des pages du site Internet du SYTRAL dédiées au projet présentent l'enquête et son actualité.
- > Une campagne d'affichage accompagne le lancement de la phase de collecte des données.
- > Un courrier d'information est envoyé aux ménages sollicités.



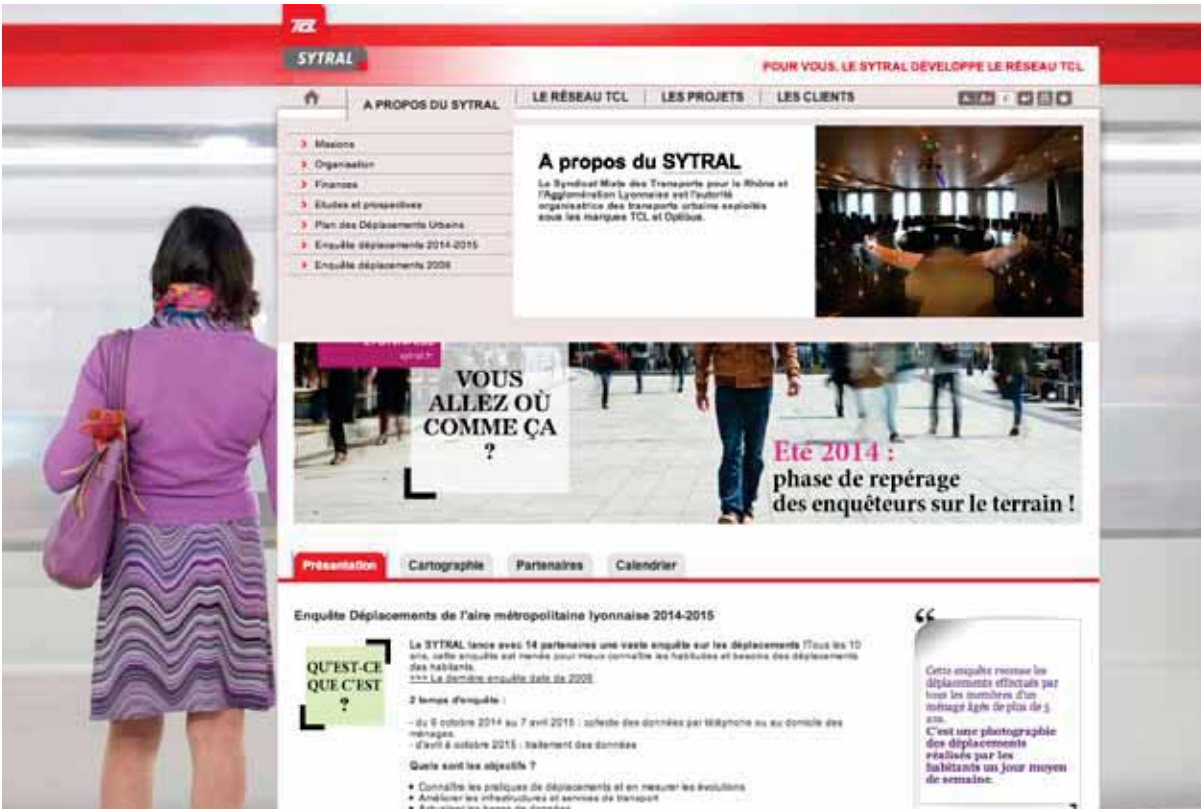
L'ENQUÊTE DÉPLACEMENTS DE L'AIRE MÉTROPOLITAINE LYONNAISE
sytral.fr

VOUS ALLEZ OÙ COMME ÇA ?

EN 2014-2015,
UNE VASTE ENQUÊTE EST RÉALISÉE AUPRES DE 569 COMMUNES DE L'AIRE MÉTROPOLITAINE LYONNAISE.

OBJECTIF ?

Comprendre vos habitudes et besoins en matière de déplacements en transport en commun, en voiture mais aussi à pied, à vélo, pour mieux y répondre.



SYTRAL POUR VOUS, LE SYTRAL DÉVELOPPE LE RÉSEAU TCL

A PROPOS DU SYTRAL | LE RÉSEAU TCL | LES PROJETS | LES CLIENTS

A propos du SYTRAL
Le Syndicat Mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise est l'autorité organisatrice des transports urbains exploités sous les marques TCL et Optibus.

VOUS ALLEZ OÙ COMME ÇA ?

Été 2014 : phase de repérage des enquêteurs sur le terrain !

Présentation | Cartographie | Partenaires | Calendrier

Enquête Déplacements de l'aire métropolitaine lyonnaise 2014-2015

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le SYTRAL lance avec 14 partenaires une vaste enquête sur les déplacements (tous les 10 ans, cette enquête est menée pour mieux connaître les habitudes et besoins des déplacements des habitants.
*** La dernière enquête date de 2008.

2 temps d'enquête :

- du 6 octobre 2014 au 7 avril 2015 : collecte des données par téléphone ou au domicile des ménages.
- d'avril à octobre 2015 : traitement des données

Quelle sont les objectifs ?

- Connaître les pratiques de déplacements et en mesurer les évolutions
- Améliorer les infrastructures et services de transport
- Actualiser les bases de données

Cette enquête recense les déplacements effectués par tous les membres d'un ménage âgés de plus de 5 ans. C'est une photographie des déplacements réalisés par les habitants un jour moyen de semaine.



CHIFFRES CLÉS

- > **569** communes impactées
 - > **18** mois de la préparation à la restitution des données
 - > **79 000** adresses tirées au sort
 - > **2,3 M** d'habitants sur le périmètre
 - > **168** enquêteurs mobilisés sur le terrain
 - > Plus de **27 000** personnes interrogées (âgées de 5 ans et plus)
 - > **60 000** courriers d'information envoyés aux ménages tirés au sort
 - > **2,5 M€ HT** : coût global du projet
-

5. LE CALENDRIER ET LES CHIFFRES CLÉS

CALENDRIER

- La phase de repérage

Durant l'été 2014, le bureau d'études AlyceSofreco, chargé de l'enquête sur le terrain, a procédé à l'identification et à la vérification des adresses des ménages tirés au sort.

- La phase de collecte

Menée sur 17 semaines hors vacances scolaires, du 7 octobre 2014 au 7 avril 2015.

- La phase de résultats

D'avril à novembre 2015 : traitement des informations collectées (saisie et exploitation des données).

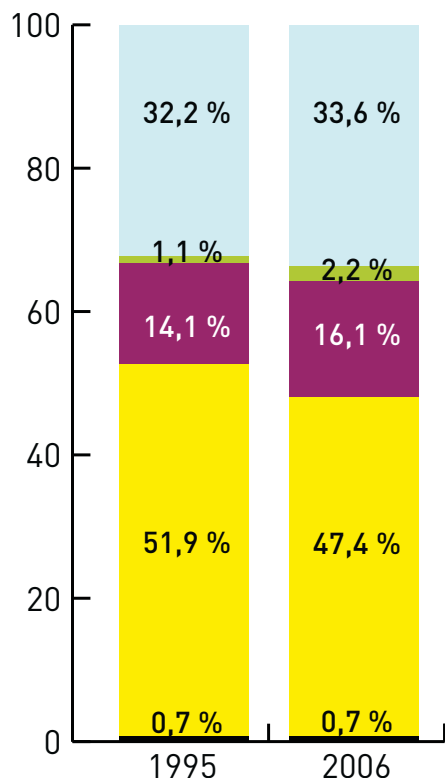
Novembre 2015 : diffusion des premiers résultats.

À partir de novembre 2015 : réalisation d'exploitations et d'analyses complémentaires.

6. UNE NOUVELLE MOBILITÉ EST EN MARCHÉ

CHIFFRES CLÉS ET ENSEIGNEMENTS DE LA DERNIÈRE ENQUÊTE

Évolution (1995-2006) des modes de transports utilisés par les habitants du Grand Lyon.



Source : SYTRAL - 2006 Enquête Ménage Déplacements

Depuis 1965, des enquêtes déplacements sont réalisées en moyenne tous les 10 ans dans l'agglomération lyonnaise, permettant ainsi de faire des comparaisons dans le temps. En 2006, le périmètre a été étendu aux agglomérations voisines, Bourgoin-Jallieu, Vienne, et Villefranche-sur-Saône qui ont ainsi pu bénéficier pour la première fois d'une photographie fidèle des déplacements de leurs habitants. En 2015, ces territoires seront donc également en mesure d'effectuer des comparaisons dans le temps.

En 2006, l'Enquête Ménage Déplacements (EMD) a été une des premières à révéler une rupture de tendance : **les habitants se déplacent moins en voiture alors que l'équipement en automobile ne diminue pas**. Cette évolution s'est réalisée au profit de l'utilisation des transports collectifs, du vélo et de la marche à pied.

Ce constat est un signal fort dans un contexte où les collectivités publiques ont investi massivement dans le développement des offres de transports alternatives à la voiture individuelle.

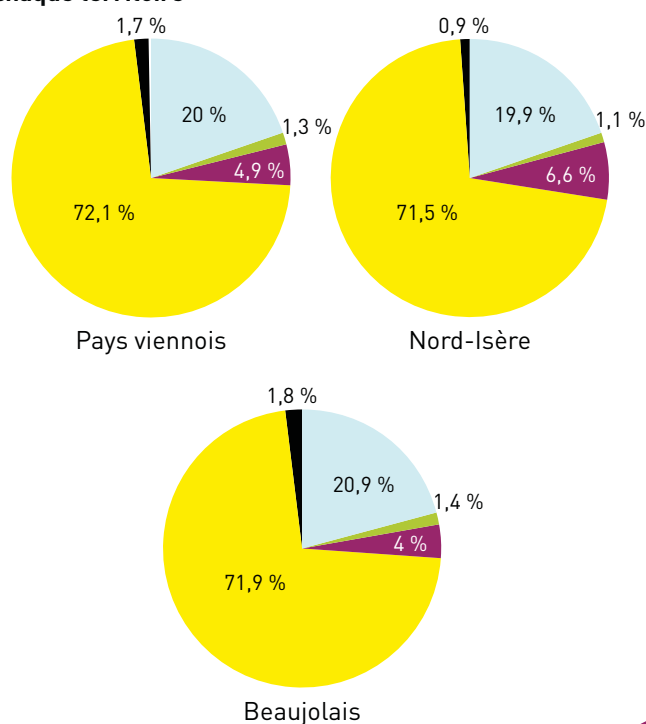
Les données collectées sur les autres territoires enquêtés en 2006 ont été très précieuses pour construire les politiques publiques dans le cadre des Plans de déplacements urbains (PDU) notamment. Ces données ont permis de décrire les spécificités de chaque territoire.

Légende des graphiques

-  Marche à pied
-  Deux-roues
-  Transports collectifs urbains et autres transports collectifs*
-  Voiture
-  Autres modes de transports

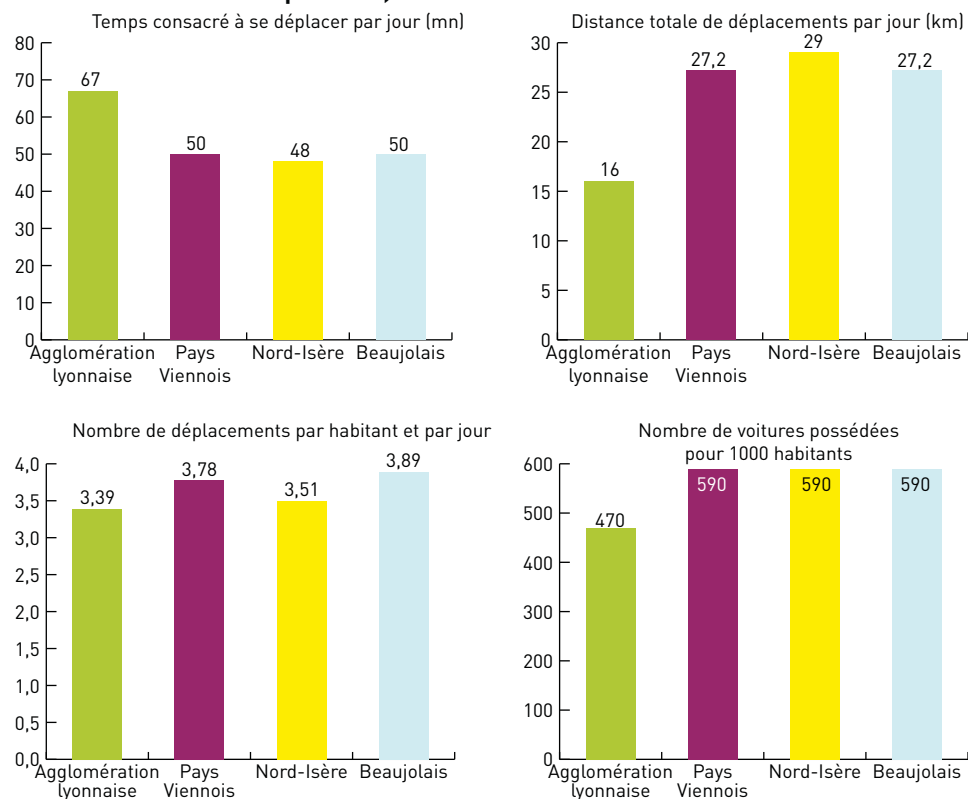
*Comprend l'utilisation des trains, cars interurbains, transports scolaires et transports de personnel.

Répartition modale des habitants de chaque territoire



Source : SYTRAL - 2006 Enquête Ménage Déplacements

Autres éléments de comparaison, selon le lieu de résidence



Source : SYTRAL - Enquête Ménages Déplacements 2006

LES PRINCIPALES ÉVOLUTIONS RÉCENTES ENREGISTRÉES À L'ÉCHELLE DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES ET DE L'AIRE MÉTROPOLITAINE LYONNAISE *

À l'échelle de l'aire métropolitaine lyonnaise, **l'INSEE observe la poursuite du phénomène de périurbanisation** : les emplois se concentrent toujours dans les grands pôles urbains alors que les ménages éloignent de plus en plus leur lieu de résidence des agglomérations. De ce fait le centre de gravité de **l'aire urbaine de Lyon se déplace à l'est** et touche maintenant l'aire urbaine de Grenoble. Par ailleurs, **les actifs de l'Ain et du Beaujolais se tournent de plus en plus vers le bassin d'emploi de Lyon**.

Ainsi, les déplacements vers l'agglomération lyonnaise vont croissant et se traduisent par une augmentation des trafics automobiles aux portes de l'agglomération alors que le trafic baisse dans l'hyper-centre (Presqu'île et Rive gauche) et qu'il se stabilise ailleurs à Lyon et Villeurbanne.

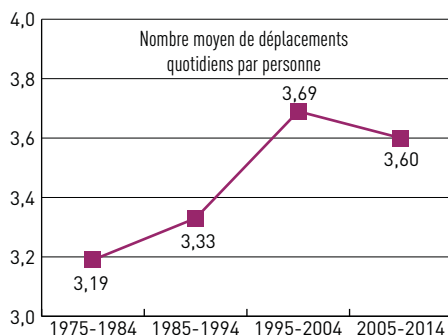
En parallèle, la fréquentation sur le réseau TCL progresse à un rythme soutenu.

Depuis 2009, l'augmentation de fréquentation de ses lignes est bien supérieure à celle de son offre : + 5,9 % de voyages chaque année en moyenne sur la période 2009-2012, soit une augmentation supérieure à celle de l'offre kilométrique (+ 4,7 % PKO). **Avec 195 déplacements annuels par habitant**, le réseau lyonnais est le plus utilisé de province, devant Strasbourg (170), Nantes et Grenoble (150), et loin devant les agglomérations millionnaires de Lille (115) et Marseille (100).

*Source Insee et Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise

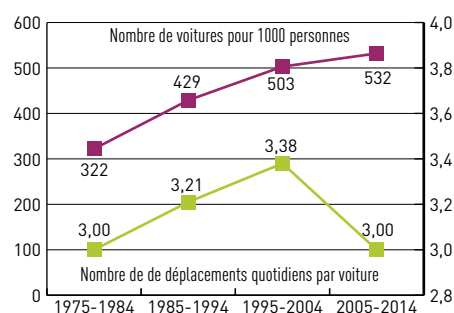
LE CONTEXTE NATIONAL DES DÉPLACEMENTS EN 2013

Évolution de la mobilité tous modes



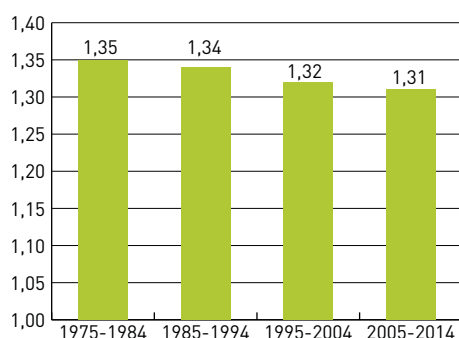
Source : Cerema

Évolution de l'équipement des ménages et de l'utilisation des voitures



Source : Cerema

Taux d'occupation des voitures



Source : Cerema

À partir de l'ensemble des enquêtes déplacements réalisées par les agglomérations françaises, **le Cerema a établi pour la décennie 2000, un « baromètre » de la mobilité urbaine qui retrace les évolutions intervenues dans les comportements de mobilité.** Ces évolutions marquent une **inflexion avec les tendances passées**, tant dans le nombre de déplacements que dans l'utilisation des modes.

En effet, on observe :

- **une diminution du nombre de déplacements moyen par personne et par jour.** Cette tendance cruciale mais peu commentée, pose la question de l'influence respective du libre arbitre des individus dans l'organisation de leurs activités (on ne se déplace pas pour le plaisir mais bien pour réaliser une activité précise, réalisons-nous moins d'activités ou sont-elles réparties différemment dans les jours de la semaine?) et du poids des déterminants socio-économiques (le coût et le temps que l'on accepte de consacrer à se déplacer) qui s'exercent sur la mobilité;
- **dans la majorité des grandes agglomérations françaises, la part modale de la voiture est en recul, marquant ainsi pour la première fois une évolution des pratiques vers une mobilité plus durable.** Malgré le fait que les ménages continuent de s'équiper en voitures, moins qu'avant toutefois, chaque véhicule est un peu moins utilisé qu'auparavant (graphique 2). Le taux d'occupation des véhicules reste redoutablement stable (graphique 3) montrant que le covoiturage, qui se développe pourtant dans certaines zones d'emplois, ne parvient pas encore à remettre en cause la toute-puissance de l'autosolisme;
- **la marche, les transports collectifs et le vélo progressent le plus souvent dans les grandes agglomérations même si l'usage du vélo reste encore faible dans nos villes.** La part modale de la marche est relativement homogène et se situe autour de 30 % des déplacements. La part et la progression du vélo et des transports collectifs sont plus contrastées et les évolutions sont d'autant plus notables que les politiques locales de déplacements ont été volontaristes et inscrites dans la durée. Dans certaines agglomérations, les mesures mises en œuvre n'ont pas encore porté leurs fruits;
- **dans les villes moyennes (non représentées ici) les tendances ne sont pas les mêmes, et la voiture est utilisée pour une part toujours plus importante des déplacements.**

Source : Certu. TRANS FLASH Bulletin d'information des déplacements urbains départementaux et régionaux - HORS-SÉRIE ENQUÊTES DÉPLACEMENTS juin 2013

ANNEXES

DISPOSITIONS PRISES AU TITRE DE LA LOI « INFORMATIQUE ET LIBERTÉS »

Cette enquête fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés). Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique.

Le destinataire des données est la société AlyceSofreco. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, les personnes enquêtées bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui les concernent auprès du SYTRAL.

Les fichiers constitués ainsi que les exploitations réalisées seront rendues totalement anonymes conformément aux dispositions de la loi « informatique et libertés ». **En fin d'enquête, toutes les informations nominatives concernant les personnes interrogées seront détruites.**

LA COMPOSITION DU QUESTIONNAIRE

LA FICHE MÉNAGE

donne des renseignements sur le logement, les véhicules à disposition du ménage et le lieu de stationnement.

LA FICHE PERSONNE

utilisée pour chaque personne âgée de 5 ans et plus, elle recense le nombre de personnes qui composent le ménage ainsi que leurs caractéristiques sociodémographiques. Elle permet en outre de recueillir des renseignements sur l'occupation (actif, étudiant, retraité, etc.), la possession d'un permis de conduire et d'un abonnement de transports collectifs en cours de validité.

LA FICHE DÉPLACEMENTS

permet de recueillir tous les déplacements effectués par les individus interrogés, la veille du jour de l'enquête, avec leurs origines et destinations, la durée, le mode utilisé et le motif. Dans ce questionnaire, les déplacements sont également décomposés en trajets. Par exemple : « Pour me rendre au travail, j'ai pris mon vélo jusqu'à un parc relais, puis j'ai pris le métro, et j'ai terminé mon chemin à pied ».

LA FICHE OPINION

Cette fiche s'adresse à une seule personne dans le ménage, âgée de 16 ans et plus. La personne qui répond à ce dernier questionnaire est tirée au sort. Il s'agit ici de donner un avis sur la vie de la cité et les différents modes de transport.

Au-delà des questions communes, sont abordées les problématiques particulières à chacun des territoires : agglomération lyonnaise, Nord Isère, Viennois et l'ensemble des autres secteurs.

Élaborée d'après la méthodologie standard Cerema, cette fiche dispose d'un socle de questions identiques à toutes les enquêtes, ce qui garantit une continuité et une comparabilité dans le temps et l'espace quel que soit le territoire concerné.

Cette enquête est pilotée par le SYTRAL (Syndicat Mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise), en partenariat avec :

